

Viennent ensuite quelques remarques sur le style, puis l'explication des termes inconnus ou dont le sens a besoin d'être précisé. C'est là que se placent les remarques sur l'orthographe d'usage, les exercices sur les homonymes, les synonymes et ceux d'étymologie usuelle.

Du vocabulaire on passe à la grammaire. Le texte peut contenir des difficultés que les leçons antérieurement données ne permettent pas de résoudre. Dans ce cas, le maître signale le point difficile, énonce la règle ou la fait rappeler par un élève sans plus insister. Il faut, en général, réserver pour le moment de la correction, tout ce qui relève du programme déjà parcouru.

Ce n'est qu'après avoir fait ce travail préliminaire que le maître dicte.

On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, la dictée dite *moderne*, qui consiste à faire écrire en un quart d'heure au plus les passages difficiles que l'on détache d'un texte de plusieurs pages. Le procédé a du bon. Mais nous ne conseillons pas d'en faire régulièrement usage. C'est déjà un inconvénient grave que de dicter des expressions sans suite au lieu d'un tout complet qui est pour les élèves un *modèle du style*. Ajoutez que la leçon ainsi faite est très fatigante pour le maître et sans grand intérêt pour les élèves. Enfin, l'accumulation des difficultés dans un temps relativement très court peut être un bon moyen d'investigation pour reconnaître la force des élèves, mais elle est un médiocre procédé au point de vue de l'instruction et de la formation intellectuelle.

Il faut, après avoir dicté, laisser aux enfants un temps suffisamment long pour qu'ils relisent leur travail. Dans la correction de la dictée, qu'on ne s'attarde pas à épeler les mots dont l'écriture ne présente aucune diffi-